



CHAMBRE DES DÉPUTÉS
GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Dossier suivi par Pascal Gross / Joé Spier
Service des Commissions
Tél: +352 466 966 314 / 347
Courriel: pgross@chd.lu / jspier@chd.lu

Madame Sam Tanson
Ministre de la Justice
L-2934 Luxembourg

Luxembourg, le 6 juillet 2020

Objet : Pétition 1481 – Pour le droit de vote des étrangers résidents en provenance de l'Union Européenne

Madame la Ministre,

Au cours de sa réunion du 1er juillet 2020, la Commission des Pétitions a jugé utile de vous soumettre la pétition citée en référence en vue d'une prise de position.

Dans ce contexte j'aimerais vous rendre attentif aux dispositions de l'article 163 (9) du Règlement de la Chambre des Députés qui dit :

« Si la Commission des Pétitions décide de demander une prise de position à un Ministre, elle en informe la commission compétente conformément à l'article 20(1). La prise de position du Ministre est envoyée au Président de la Chambre au plus tard dans un délai d'un mois. Si le Ministre compétent n'est pas en mesure de fournir sa réponse dans le délai prescrit, il en informe le Président de la Chambre tout en indiquant et les raisons d'empêchement et la date probable de la réponse. Le Président de la Chambre peut accorder un délai supplémentaire d'un mois. A défaut de réponse du Ministre à une demande de la Commission des Pétitions dans le délai prescrit, le membre du Gouvernement concerné est invité pour une prise de position orale à la Commission des Pétitions. »

J'adresse copie de la présente à Monsieur Marc Hansen, Ministre aux Relations avec le Parlement.

Veillez agréer, Madame la Ministre, l'expression de mes sentiments très distingués.

Fernand ETGEN
Président de la Chambre des Députés

PETITION PUBLIQUE 1481

Intitulé de la pétition:

Pour le droit de vote des étrangers résidents en provenance de l'Union Européenne

But de la pétition:

Pour l'instant, seuls les personnes ayant la nationalité luxembourgeoise ont le droit de voter à certaines élections au Luxembourg, dont les élections de la Chambre des Députés. Cette pétition demande explicitement à ce que soit accordé un droit de vote aux étrangers ressortissants d'un pays de L'UE, résidents depuis une période d'un certain nombre d'années, équivalent au droit de vote des personnes ayant la nationalité luxembourgeoise. Ce nombre d'années serait à définir justement et devrait, en tout cas, rester bien inférieur à celui demandé pour obtenir la nationalité luxembourgeoise de façon automatique.

Motivation de l'intérêt général de la pétition:

Il s'agit d'assurer une juste représentation du corps élu de la population impactée directement par ses décisions. Le pays comptant un nombre énorme de résidents étrangers de long terme, il s'agit d'assurer une juste représentation des personnes vivant sur le sol luxembourgeois, même s'ils n'ont pas encore acquis la nationalité luxembourgeoise. Il faut noter qu'un grand nombre de résidents n'ont pas la possibilité d'acquérir la nationalité luxembourgeoise, soit par manque de temps, soit car la barrière de la langue est trop élevée. Aussi, le Luxembourg étant un pays ouvert sur le monde et a fortiori l'Europe, ce serait une marque d'ouverture et un gage de paix sociale dont peu de pays peuvent pour l'instant se parer.

Dépôt: le 16.01.2020 à 19:41

Pétitionnaire: Miguel Dardenne